

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas-Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsenberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

BUREAUX: RUE NAIN, 1
ABONNEMENTS:
ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES: 20 centimes la ligne
RÉCLAMES: 25 centimes
— On traite à forfait —

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 13, 7 18, 8 15, 9 43, 11 46, m., 12 23, 1 53, 3 39, 5 13, 6 45, 7 28, 8 23, 9 32, 11 08 s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 22, 7 12, 8 45, 10 12, 11 23, m., 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 12, 8 22, 10 36, 11 58
Lille à Roubaix, 5 15, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 22, 4 47, 5 20, 6 55, 8 00, 10 12, 11 15
Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 05, 7 10, 8 05, 9 40, 11 34, 12 15, 1 50, 3 31, 5 05, 6 07, 7 20, 8 18, 9 22, 11 00
Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 05
DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 37, 7 36 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 00 soir

BOURSE DE PARIS

DU 17 NOVEMBRE	
●/●	61 45
4 1/2	83 75
Emprunts (5 0/0)	97 85
DU 18 NOVEMBRE	
●/●	61 40
4 1/2	83 75
Emprunts (5 0/0)	97 85

ANNUAIRE, 18 NOVEMBRE 1874

BULLETIN DU JOUR

Les journaux de Paris publient la lettre que M. Christophle, l'ancien président du centre gauche, a écrite sur la situation politique générale.

Dans cette lettre, M. Christophle s'attache à combattre les doctrines que M. Louis Blanc a développées récemment dans un journal républicain. Il maintient que la reconnaissance légale de la république et son organisation sont absolument nécessaires: l'existence de fait ne suffit pas.

La Constitution se fera, dit M. Christophle; « il se trouvera, dans l'Assemblée, assez de gens sensés et raisonnables pour faire une œuvre sérieuse, une œuvre de conciliation, de pacification et de bon sens... L'œuvre enfin, fut-elle défectueuse, elle sera sujette à révision: c'est ce qu'exprimait la proposition Périer. »

M. Christophle dit encore que le point capital est d'éviter les élections plébiscitaires, d'empêcher que la forme du gouvernement soit le seul objet en discussion devant le suffrage universel... Les auteurs de la proposition Périer maintiendront leurs principes. Ils voteront l'organisation républicaine des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon; ils voteront la dissolution si cette organisation est rejetée. Toutefois, M. Christophle nie que toute conciliation soit impossible désormais; et c'est par là qu'il termine: « Le centre gauche est prêt à accepter toutes les propositions raisonnables qui ajouteraient à l'existence de fait, dont jouit la République, l'existence légale. »

L'affaire d'Arnim prend des proportions tout à fait imprévues, et le scandale qu'elle soulève en Allemagne sera long à s'apaiser. On ne sait pas encore le véritable motif de la nouvelle mesure prise par le tribunal contre le comte d'Arnim. L'ancien ambassadeur continue à être gardé à l'hôtel de sa belle-mère par deux fonctionnaires de la justice criminelle, qui se relèvent l'un l'autre. Quand on se demande l'impression qu'a produite, en général, cette nouvelle mesure, on est forcé de constater que ce ne l'impression n'est pas précisément favorable, et que bien des personnes, qui avaient complètement approuvé jusque-là les mesures prises contre le comte d'Arnim, sont loin d'être satisfaites de ce qui vient de se passer.

On pense que le voile qui recouvre cette cause célèbre devrait enfin être enlevé, et que l'affaire devrait être portée devant les tribunaux, afin que l'on sût quel crime grave a commis l'ex-

ambassadeur et quel motif sérieux motive les procédés rigoureux que l'on emploie envers l'ancien représentant de l'empereur au poste important de Paris. Cette impression désagréable se propage aussi de plus en plus dans les cercles parlementaires, et l'on dit déjà sans détour qu'il serait en ne peut plus regrettable qu'une affaire mise en scène avec tant d'éclat finit par faire songer à la fable de la montagne qui accouche. En pareil cas, et nous rapportons là l'opinion de députés qui ne font pas du tout partie de l'opposition, on ne pourrait s'empêcher de demander des éclaircissements au gouvernement par voie d'interpellation.

Les élections du 22 novembre auront une grande importance, parce qu'elles s'appliqueront à la totalité des Conseils municipaux. Aussi les organes radicaux de la presse s'efforcent-ils de donner à ce scrutin municipal la signification d'un vaste plébiscite en faveur de la République, et à cet effet ils recommandent à leurs lecteurs des choix exclusivement politiques.

On n'a pas oublié avec quelle énergie les démocrates protestaient, sous l'Empire, contre l'obligation imposée aux candidats à la députation de déposer, préalablement à l'élection, leur serment de fidélité aux institutions impériales. Ils ont trouvé cependant que ce système avait du bon, puisque nous les voyons aujourd'hui exiger des candidats au Conseil municipal un acte d'adhésion, nous allions dire un serment de fidélité à la République.

Nous protestons contre cette tendance d'introduire la politique là où la loi défend de la faire. Quelles considérations, en effet, doivent guider les électeurs pour le choix de leurs représentants dans les conseils de la commune? Avant tout, ce qu'ils doivent rechercher, sans distinction de parti ou d'opinion, c'est la capacité, le dévouement et l'honorabilité.

Le républicanisme peut-il remplacer ces trois qualités?

Ce serait faire injure aux électeurs que de leur poser ainsi la question et nous avons assez de foi en leur bon sens pour être sûrs qu'ils ne se laisseront pas entraîner dans cette ornière.

Ils tiendront peu de compte des listes de proscription républicaines et sauront choisir parmi leurs concitoyens, sans acception de principes politiques, les hommes réellement capables, ceux que l'on sait dévoués sincèrement, et sans arrière-pensée, aux intérêts de la population.

Le Cahier Rouge

POÉSIES PAR FRANÇOIS COPPÉE.
Dans un avertissement placé en tête du volume qu'il vient de publier, M. Coppée nous explique la raison de ce titre: le Cahier Rouge:

« A nos heures de fatigue, dit-il, nous avons l'habitude d'ouvrir un mince cahier rouge qui nous rappelle sur notre table et de nous délasser

en y écrivant quelques poésies fugitives à peu près comme un enfant paresseux illustre de pierrots pendus les marges de sa grammaire. »

Aussi y a-t-il de tout dans ce livre, des strophes patriotiques, de simples fantaisies, des notes rapides, des croquis jetés, des vers de jeunesse, etc.; l'aveu de l'auteur nous met à l'aise pour dire qu'on ce volume il y a des pages bien médiocres à côté de choses exquises.

Les pièces: *Aux amputés de la guerre, au Lion de Belfort, Le Canon, sont faibles; elles sont l'œuvre d'un homme qui s'indigne à froid et en se battant les flancs. Combien je leur préfère la *Chaudière incendiée* composée par l'auteur de du sou des chaudumiers; écoutez et jugez:*

Fléau rapide et qui dévore
La bataille a passé par là,
Et la vieille maison brûla;
Regardez, cela fume encore.
Quelques images d'Épinal,
Un fusil sur la cheminée;
C'était la chaudière obstinée,
Le vieux logis national.

Au seuil rugueux où l'on trébuchait,
Il fallait se baisser un peu;
Mais la soupe était sur le feu,
Et le pain était dans la huche.
C'était bien sombre et bien petit,
Avec un toit de paille chauve,
Mais abritant sous l'humble alcôve
Un berceau tous près d'un grand lit.
L'araignée aux grises dentelles,
Habitait le plafond obscur,
Mais les trous nombreux du vieux mur
Étaient connus des hirondelles.
Léché, sur la perte, et l'hiver,
Près du foyer plein de lumière,
Les habitants de la chaudière
Étaient encore heureux hier.
C'était l'abri contre l'orage,
Là, les enfants avaient grandi,
L'âne se chauffait à midi,
Sur le banc qu'une treille ombrage.
Et l'on parlait naïvement,
De choisir une brave fille
Pour le frère de la famille,
Qui revenait du régiment.

—Maintenant, c'est après la guerre,
Après ces Allemands damnés,
Et ces pavés de mines calcinés,
Furent cette maison naguère.
L'âne, aujourd'hui, tend la main,
Lui qui, n'étant pourtant pas riche,
Coupait largement dans la niche,
Pour tous les pauvres du chemin.
L'homme travaille dans les fermes,
Et sa femme et ses deux petits
Pleurent dans un affreux taudis,
Dont il ne peut payer les termes.
Le frère, soldat inconnu,
Qu'on a repris pour la campagne,
Du fond de la froide Allemagne
N'est, hélas! jamais revenu.
Mais, puisque, dans la noble France,
Il fut toujours, il reste encore,
Sou, pièce blanche ou louis d'or
Une obole pour la souffrance;
Au nom du douloureux passé,
Donnez tous, donnez tout de suite,
Donnez pour la maison détruite,
Et pour le berceau renversé.

Voilà qui est bien pensé et excellentement dit; il est encore d'autres morceaux remarquables dans « cette carte de visite » que M. Coppée envoie au public; il nous est impossible, bien entendu de les citer toutes, mais il en est encore

deux que nous voulons reproduire parce qu'elles donnent une idée exacte de deux faces si distinctes du talent de l'auteur.

L'une s'appelle: *Matin d'octobre*.

C'est l'heure exquise et matinale,
Que rougit un soleil soudain;
A travers la brume automnale,
Tombent les feuilles du jardin.
Leur chute est lente. On peut les suivre.
Du regard en reconnaissant
Le chéac à la feuille de cuivre,
L'éclair à la feuille de sang.
Les dernières, les plus rouillées,
Tombent des branches dépouillées;
Mais ce n'est pas l'hiver encor,
Une blonde lumière avroa
La nature, et, dans l'air tout rose,
On croit qu'il neige de l'or.

L'autre s'intitule *Le cheval de renfort*:

Le cheval qui jadis réformé la remonte
Est là, près du trottoir du long faubourg qui
Pour qu'on l'attelle en flèche au prochain om-
[monte, [nibus.

Il a cet air navré des animaux fourbus,
Sous son sale harnais qui traîne par derrière.
Mais, lorsque, précédés d'une marche guerrière,
Des soldats font venir les femmes aux balcons,
Il se souvient alors du sixième dragons
Et du soleil luisant sur les lattes vermeilles,
Et le vieux vétérans redresse les oreilles.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, mardi 17 novembre.

Quelques journaux croient devoir réfuter une correspondance du *Times*, annonçant gravement qu'il y aurait dès la rentrée de l'Assemblée, non pas seulement un message, mais deux, celui du maréchal et celui des ministres. Il est vrai qu'il ne dit pas si ce sera un message des ministres actuels ou des ministres futurs. Comme le correspondant ordinaire, nous pourrions presque dire l'ambassadeur du *Times*, car il touchait un traitement d'ambassadeur, vient de mourir, peut-être son successeur a-t-il voulu dire simplement que le message présidentiel serait suivi d'explications fournies par les ministres.

En tous cas, il y a un homme que tous les bruits relatifs à une communication du maréchal, se parlait pas beaucoup préoccupé, c'est le maréchal lui-même. Il chassait il y a deux jours chez le comte Greffulhe, le voilà qui assiste au mariage de la fille d'un général, et qui va chasser sur son domaine de la Forest.

On dit que le secrétaire de la présidence, M. le comte d'Harcourt, s'est montré plein de courtoisie et même de prévenances à l'égard des membres de la commission de permanence qui dinaient jeudi dernier à l'Élysée. Ceux qui font cette remarque espèrent-ils donc que les convives seraient mal reçus? Quant aux conséquences politiques de ce dîner, nous ne croyons pas qu'elles soient bien importantes. Parce que M. Ernest Picard ou M. de Mahy aura dit en se levant de table: « J'ai bien aimé, est-ce que cela empêchera l'un d'interpellier et l'autre de lancer quelque épigramme; est-ce que les principes ne passent pas avant la reconnaissance de l'estomac? Tous les journaux républicains protestent contre l'arbité du Préfet de la Loire qui interdit la vente sur la voie publique au *Républicain de la Loire*. L'un d'eux constate que depuis le 24 mai, c'est la deux-cent-douzième mesure de rigueur prise contre la presse; il y a eu 20 suspensions et 28 suppressions.

Il n'y a rien de sérieux dans un prétendu projet qui consisterait à transférer l'Assemblée à Saint-Cloud. Quelques honorables, ont dit seulement que St.-Cloud serait plus près que Versailles, mais le gouvernement n'a jamais songé à proposer à l'Assemblée de siéger à St.-Cloud, où l'on ne trouverait pas de locaux pour les députés et pour les diverses administrations installées à grands frais à Versailles.

Si les fonctions de conseiller municipal, de conseiller général et de conseiller d'arrondissement doivent être rétribuées en vertu des principes démocratiques, il vaudra peut-être un temps où il sera demandé aussi une rétribution pour les électeurs. Au fait, pour quoi pas? Est-ce que l'électeur qui va voter s'accomplit pas une fonction? Si le vote est un droit, n'est-ce pas aussi un devoir, et quelquefois un devoir peu amusant à remplir, quand il faut aller loin pour déposer son bulletin de vote, quand il fait mauvais temps, etc. Evidemment tout frère et ami qui va voter pour la bonne cause accomplit une fonction, et toute peine mérite salaire.

Quand on se rappelle la profusion de galons qui s'est révélée pendant la guerre, on peut être surpris de voir combien peu de candidats se présentent pour les grades d'officiers dans l'armée territoriale. Il y a, paraît-il, un déficit de près de 3,000 entre les grades à conférer et les demandes. Cela tient évidemment à ce que les grades ne sont donnés qu'après examen.

M. De Cumont a répondu à la manifestation des étudiants dirigée contre lui et contre M. Chauffard en nommant chevalier de la Légion d'Honneur le fils du professeur, dont le seul titre à cette distinction est d'être son secrétaire depuis quatre mois. Maintenant que le ministre a répondu, il ferait peut-être un acte de bonne administration en adhérait à une pétition pour demander la réouverture de l'École de médecine avant le 1^{er} Décembre.

La candidature du Cardinal-Archevêque de Paris à l'Académie Française, en remplacement de M. Guizot, est, dit-on, abandonnée par ses promoteurs. Du coup, celle de M. John Lemoine serait très-gravement compromise, car l'un ne devait passer qu'à la faveur de l'autre. Du reste, la mort de M. Guizot a jeté un peu le désarroi parmi les organisateurs de candidatures. Pendant les quinze dernières années, M. Guizot a joué pour ainsi dire à l'Académie le rôle de grand électeur.

Je vous engage à n'accueillir qu'avec réserve les bruits relatifs à une épidémie de fièvre typhoïde qui exerceit ses ravages dans l'armée des environs de Paris. Les cas de fièvre qui se reproduisent généralement à cette époque de l'année n'ont point un caractère épidémique de nature à effrayer les familles de nos soldats.

A l'heure où j'écris en ne sait encore si le jugement dans l'affaire Duvernois sera prononcé aujourd'hui ou demain. La plaidoirie de M. Lanté, avocat de Duvernois, a produit un grand effet. Le prévenu, avant de quitter la salle pour retourner dans sa cellule, s'est jeté dans les bras de son défenseur.

Le *Bien public* dit que le comte de Paris et le duc d'Aumale ont emprunté au Crédit foncier six millions sur leurs propriétés et ajoutés qu'ils ont voulu ainsi prévenir toute mesure éventuelle de confiscation. La vérité est que le comte de Paris a contracté un emprunt pour faire des réparations au château d'Aumale et au château d'Eu.

Le duc de Penthièvre qui fait en ce moment un voyage dans les mers de l'Inde, sera, dit-on, nommé à son retour capitaine de frégate.

Fauilleton du Journal de Roubaix
DU 19 NOVEMBRE 1874.

— 7 —

LE BOUQUET de JASMIN

NOUVELLE (1)

IV
LA RENCONTRE. — (SUITE).

Il offrit à Mlle Morvan de la conduire sur l'estrade, où un fauteuil l'attendait. Il y avait dans cette démarche une intention blessante pour Pauline et pour M. Duperré; il l'accusait encore par son regard et par son attitude. Mais Hortense repoussa son offre d'un ton glacial, et jeta sur lui un regard empreint d'une expression de mépris si impitoyable qu'il pâlit.

Il se trouva quel'un pour aider les deux jeunes filles à se placer. C'était un acte réel de courage: car il était évident que l'ex-officier se prétendait bravé et ne le supporterait pas. M. Duperré resta debout à côté d'elles, adossé contre un pilier; il ne parut pas s'apercevoir des regards fondroyants que de l'estrade son ennemi dirigeait sur lui.

On fit l'appel des lots, et le bouquet de jasmin échut précisément à M. Vaudrand. Il le reçut d'un air triomphant; c'était pour lui un moyen de se venger et d'adresser publiquement à l'employé

un outrage qui mit en évidence sa poltronnerie. Il passa son temps à effeuiller les pétales de la plante, qu'il jetait dédaigneusement sur le sol; son sourire et l'expression de son visage complétaient le sens de cette pantomime.

Tout le monde la remarquait, se demandait quel serait le dénouement de cette scène muette dont les acteurs étaient l'objet de l'attention universelle.

La cérémonie terminée, M. Vaudrand sortit un des premiers, tenant sous son bras le pauvre plan de jasmin outrageusement froissé et dépouillé de toute sa grâce. Il affecta en passant devant son ennemi une attitude provocante, et eut la satisfaction de voir que celui-ci n'y restait pas indifférent.

Il y avait tout près de l'entrée de la halle un petit ruisseau qui apportait les eaux de la ville haute; il avait fait le matin un orage, de sorte qu'il était rempli d'un liquide sale et noirâtre; c'est là qu'il jeta le lot que le sort lui avait assigné.

En ce moment M. Duperré sortait avec les deux jeunes filles. Il vit les débris du vase de porcelaine, la plante plongée dans la boue et au-dessus de laquelle quelques étoiles blanches surnageaient. A côté, l'auteur de cette grossièreté allumait son cigare au milieu d'un groupe.

« Celui qui a fait cela, dit-il, est un lâche et un misérable! »

— A la bonne heure, riposta le spadassin en ricanant, l'oiseau s'est décidé à chanter; on a fini par comprendre, ce

n'est pas dommage; je crois que nous aurons l'occasion de rire. »

Cette partie provoqua peu d'applaudissements. On sentait qu'il s'était placé sur un mauvais terrain, et les moins délicats goûtaient peu le choix du procédé.

M. Duperré entraîna les deux jeunes filles dans la campagne. Il avait retrouvé son sang-froid et sa gaieté; mais elles étaient tristes et socieuses, elles répondaient à peine à ses paroles, étaient absorbées dans leurs réflexions.

Quand ils arrivèrent à la porte de la Racinais:

« Monsieur Duperré, lui dit Hortense d'une voix émue, vous affectez un ton insouciant et léger; mais moi je tremble à la pensée du péril qui vous menace; cet homme a voulu vous forcer de vous battre avec lui. »

— En effet, c'est le but qu'il s'est proposé.

— Je me reprocherai toujours d'avoir été la cause de cet incident déplorable.

— Non, mademoiselle, vous n'en êtes pas la cause, vous en êtes tout au plus l'occasion; m'auriez-vous approuvé, si j'avais docilement courbé la tête sous ses outrages? »

Elle baissa les yeux qu'elle releva en rougissant sur le jeune homme.

« Que comptez-vous faire? reprit-elle. — Je ne sais encore, répondit-il; mais soyez convaincue que vous n'aurez pas à rougir de celui à qui vous voulez bien prendre intérêt. »

— Monsieur Duperré, mon père prévoyant qu'un jour ou l'autre vous seriez aux prises avec la grossièreté brutale de cet homme, vous lui avez promis de ne pas agir sans le consulter, vous en souvenez-vous? Il reviendra peut-être ce soir, demain matin certainement, car je vais lui envoyer une dépêche; vous ne ferez rien avant son retour, promettez-moi de l'attendre, vous avez en lui un ami dévoué, il faut que vous l'attendiez; je vous en conjure.

— Je vous le promets.

— Merci, » dit-elle.

Elle resta quelques instants silencieuse, la tête inclinée vers la terre, traçant d'un air distrait des dessins fantastiques sur le sable du bout de son ombrelle; elle paraissait plongée dans une profonde méditation.

« Monsieur Duperré, reprit-elle enfin avec une intonation de voix d'une douceur inaccoutumée, quand je vous ai parlé de votre cousin, je vous ai dit combien elle appréciait la noblesse de votre caractère, avec quelle respectueuse sympathie elle prononçait votre nom. Mais je ne vous ai pas dit que vous aviez pris dans son cœur une place que nul autre ne saurait occuper, qu'elle n'a pas perdu l'espoir de vous voir revenir sur l'étrange détermination qui vous a été inspirée par un sentiment exagéré de votre dignité; je ne vous ai pas dit avec quelle ardeur elle m'a chargée de plaider sa cause auprès de vous. Je me reproche aujourd'hui d'avoir si mal rempli ma mission. Je

ne prévoyais pas, je ne voulais pas prévoir qu'un jour viendrait où elle aurait à trembler pour votre vie. »

Elle se tut et sembla poursuivre le cours de ses réflexions. Il y avait auprès du mur de l'habitation une touffe de jasmin qu'agitait la brise de mer; elle en cueillit une branche et la lui présenta.

« C'est sa fleur de prédilection, dit-elle, acceptez-la comme un gage de son affection; puisse-t-elle porter bonheur à celui qui s'est emparé de toutes ses pensées! »

Il prit la branche, mais une expression de mélancolie s'était répandue sur sa figure. On eût dit que, tout en étant sensible au langage qui lui était adressé, tout en étant profondément touché, il ne pouvait se défendre d'une impression douloureuse.

« Vous êtes un chaleureux avocat de ma cousine, répondit-il; mais, permettez-moi de vous le dire, je professe pour elle le culte le plus profond, et cependant je ne saurais me mettre à l'unisson de ses sentiments que vous vous chargez d'exprimer pour elle. Quand je songe à celle à qui je voudrais confier le soin de mon bonheur, ce n'est pas son nom que je prononce. »

Il s'arrêta, craignant de se laisser entraîner trop loin; puis reprit:

« Vous me parlez toujours comme intermédiaire de ma cousine; n'avez-vous rien à me dire pour votre compte? — C'est en son nom que je vous ai

(1) Reproduction autorisée pour les journaux qui ont l'habitude de la Société des Gens de lettres.